

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2002 DEVE 98 Bilan annuel du « Plan Arbre » et mobilisation de la Ville de Paris en faveur des arbres

Communication

Mesdames, Messieurs,

Le monde entier a été frappé par les événements climatiques et écologiques extrêmes qui ont touché la Terre ces dernières années et plus encore cet été. La fréquence et l'intensité des vagues de chaleur et de sécheresse successives, qui ont récemment touché l'Europe de l'Ouest et la Ville de Paris, ne cessent de croître. Le Conseil de Paris s'est de nombreuses fois prononcé sur la nécessité de changer urgemment de cap face au dérèglement climatique, de stopper au plus vite l'effondrement de la biodiversité et d'adapter la Ville pour qu'elle demeure habitable dans les temps à venir.

Dans cette course contre la montre, les solutions basées sur la nature sont efficaces. Les arbres apparaissent singulièrement, grâce à leur formidable pouvoir rafraichissant, comme notre meilleur allié face au réchauffement. Dans ce contexte, la Ville de Paris pilote un programme ambitieux de renforcement massif de la végétalisation pour adapter son territoire et rendre le cadre de vie des Parisiennes et des Parisiens plus respirable et apaisé.

Ce programme s'est notamment structuré grâce à l'adoption par notre Conseil en octobre 2021 du tout premier « Plan Arbre » de Paris, feuille de route de l'action municipale jusqu'en 2026 et véritable manifeste en faveur de l'arbre à Paris. Un an plus tard, je souhaite vous informer des premières réalisations mises en œuvre et de l'avancement des 21 actions de ce Plan.

Des plantations records à Paris

Depuis 2020, la Ville de Paris a planté plus de 38 550 arbres supplémentaires, dont la majorité dans les bois et sur les talus du périphérique. Ainsi, nous parcourons bien notre chemin vers l'objectif de planter 170 000 arbres à Paris entre 2020 et 2026. Mais pour adapter Paris aux effets du changement climatique et améliorer la qualité de vie dans nos quartiers, nous plantons aussi dans les rues : plus de 8000 arbres ont été plantés intramuros depuis 2020, et nous avons l'objectif d'atteindre en 2026 le chiffre de 20.000 nouveaux arbres dans Paris intramuros. Considérant l'encombrement des sous-sols parisiens, la multiplicité et l'intensité des usages et contraintes sur l'espace public, cela est considérable.

La multiplication des plantations d'arbres depuis 2020 va largement contribuer à développer le couvert arboré et la canopée parisienne, riche en biodiversité. D'ici à 2030, nous allons ainsi augmenter de près de 10% la surface de la canopée, qui couvrira alors 23% du territoire parisien.

Alors que sera lancée dans quelques jours la saison de plantation pour l'hiver 2022-2023, l'objectif annoncé est de planter près de 1.000 nouveaux arbres dans plus de 70 rues de Paris. De véritables alignements seront plantés dans des rues résidentielles, comme la rue Erard et la

place du Colonel Bourgoïn (12^e) où seront plantés 38 arbres, ou encore la rue Harpignies (20^e), où nous planterons 14 arbres ; des rues commerçantes, comme la rue d'Odessa (14^e) avec 10 nouveaux arbres. Nous allons poursuivre la plantation de rues aux enfants, avec 60 arbres et 18 nouvelles rues piétonnisées et végétalisées cet hiver devant les écoles. En outre, nous allons multiplier les rues-jardins, où la plantation d'arbres sera accompagnée d'une végétalisation multi-strates : arbustive, herbacée, verticale. Citons à titre d'exemple la rue du Sommerard (5^e) et la rue Henri Dubouillon (20^e).

L'année 2022 a aussi vu le démarrage des travaux d'aménagement de la toute première « forêt urbaine » de Paris sur la place de Catalogne (14^e). Quatre-cents arbres y seront plantés. Elle proposera une palette végétale mixte et résiliente, composée d'essences régionales comme le chêne et le frêne, mais aussi d'essences méditerranéennes comme le micocoulier de Provence ou le métaséquoia. D'ici aux Jeux Olympiques et Paralympiques, elle offrira un nouvel espace de respiration aux habitants.

Avec les plantations que nous allons réaliser dans les bois, où seront plantés 7.000 nouveaux arbres, et sur les talus du périphérique, avec plus de 11.000 arbres, c'est au total plus de 21.000 arbres que nous allons planter à Paris cet hiver et qui vont rejoindre durablement le patrimoine arboré de la Ville de Paris.

Cet effort de plantation inédit à Paris, qui vise le passage d'une ville avec des jardins à une « ville-jardin », sera bien sûr renforcé par l'accélération de la politique de création de nouveaux espaces verts. 13 000 arbres seront plantés d'ici 2026 dans le cadre de rénovations, d'extensions ou de créations d'espaces verts. Il pourra s'agir de squares et équipements de proximité, comme dès cet hiver le Square Sarah Bernhardt dans le 20^e, où seront plantés 26 nouveaux arbres, ou encore le Centre sportif Élisabeth dans le 14^e, qui sera doté de 15 nouveaux arbres. Il pourra également s'agir de sites emblématiques comme le bas des Champs-Élysées, qui accueilleront prochainement de nouveaux jardins extraordinaires, avec 82 nouveaux arbres plantés dès cet hiver.

Un renforcement de la protection des arbres existants

Avec plus de 600.000 arbres à Paris, dont 300.000 dans les Bois, 200.000 arbres dans les rues, les parcs et les jardins, et environ 100.000 arbres sur le domaine privé, la nature est au cœur de l'identité et du paysage parisiens.

Désormais, la présence des arbres est analysée à chaque étape des projets et travaux d'aménagement et de construction. C'est le principe que nous avons adopté de la démarche ERC : Éviter-Réduire-Compenser.

La Ville de Paris a fait part de sa volonté de renforcer la protection des arbres existants aux aménageurs et bailleurs lors d'un séminaire en 2021. Il en résulte une réduction sensible du nombre d'abattages et une amélioration de la compensation arboricole. En baisse depuis 20 ans, les abattages visent, dans plus de 90% des cas, à assurer la sécurité des usagers.

Pour accompagner les acteurs privés dans leurs projets et leurs chantiers, des fiches pratiques seront mises en ligne dans les tous prochains jours et diffusées à tous les porteurs de projet. Ces fiches déclinent les 10 engagements de la Charte de l'arbre, d'ores et déjà signée par la RATP et prochainement par d'autres opérateurs qui interviennent sur le territoire parisien. Elles renseignent sur les moyens techniques pour planter et préserver les arbres, en suivant de bonnes

pratiques. Ainsi, la Ville de Paris a impulsé un véritable changement de paradigme sur la place de l'arbre en ville.

Avec l'adoption du budget 2022, la Ville de Paris a renforcé les équipes du Service de l'Arbre et des Bois pour assurer des tournées de surveillance et d'entretien adaptées. L'intégralité des arbres, dans les rues, les parcs, les écoles, est ainsi surveillée chaque année, et un diagnostic phytosanitaire de chaque arbre est réalisé tous les 5 ans, ou plus souvent pour les arbres signalés.

Suite à la détection de la maladie du chancre coloré du platane en Ile-de-France depuis 2019, la Ville de Paris va se doter d'un « Plan blanc » spécifique, comprenant un ensemble d'actions concrètes à mettre en œuvre pour empêcher l'apparition et l'extension de cette maladie à Paris.

Vers une gestion bio-climatique des arbres à Paris

La Ville de Paris, pionnière en la matière, pratique une gestion différenciée des espaces verts depuis 2001. Elle n'utilise plus aucun produit phytosanitaire chimique dans les parcs et jardins et dans l'espace public depuis 2008.

Afin d'harmoniser les pratiques sur le territoire parisien, d'ici la fin de l'année 2022, seront adoptés les nouveaux plans de gestion écologique et paysagère du Parc Montsouris, du Jardin des Serres d'Auteuil, du Square des Poètes et du Square du Temple. Chaque plan contient les grandes orientations paysagères et un plan-guide arboricole. Ils traitent de la question de l'implantation et de la place donnée à chaque arbre et renforcent la présence des arbres dans les jardins tout en respectant leur composition. En outre l'année 2023 verra la réalisation du plan de gestion du Square des Batignolles, puis suivront ceux du Parc Monceau et du Parc des Buttes-Chaumont ainsi que le renouvellement de ceux des Bois. Les plans-guides de toutes les grandes créations d'Alphand seront réalisés d'ici à 2026.

Par ailleurs, si la plantation d'arbres permet à Paris de s'adapter au dérèglement climatique, il s'agit également de planter des arbres adaptés au climat du futur. Quand on plante un arbre à Paris en 2022, il a des chances de connaître le début du 22^{ème} siècle. Il sera là en 2100, une période dont il est difficile d'appréhender avec certitude les caractéristiques climatiques et nous devons anticiper au mieux les changements. L'enjeu est donc de préciser et d'enrichir les critères environnementaux dans le choix des essences à planter, en insistant particulièrement sur la résistance aux aléas climatique et sur le potentiel de rafraîchissement.

Certaines essences se distinguent par leur résistance prometteuse et leur grande capacité de rafraîchissement, comme le chêne vert et le micocoulier. La finalisation de l'étude « Arbres et climat » en 2023 permettra de livrer des résultats approfondis et de proposer, non pas un arbre qui réunisse toutes les qualités, mais bien une palette variée d'espèces d'arbres, adaptée et résiliente à chaque situation.

Cette étude permettra d'alimenter un Guide des essences de Paris. Il sera publié d'ici l'été 2023 et comprendra de nombreuses fiches sur des essences d'arbres courantes ou d'avenir Paris. Il sera conçu à la fois comme un recueil d'informations et un outil d'aide aux choix de plantation en milieu urbain, selon différents critères : le sol, le paysage, l'adaptation au climat, les services écosystémiques...

Une meilleure information aux habitantes et habitants

La Ville de Paris fait preuve d'une transparence exemplaire et singulière en terme d'informations sur la gestion du patrimoine arboré.

Toute opération concernant un ou plusieurs arbres est annoncée sur le site Internet de la Ville de Paris. Une affiche sur place vient compléter le dispositif en renvoyant aux informations plus détaillées sur paris.fr. Plus, on retrouve sur la plateforme *opendata* de la Ville des fiches individuelles pour chaque arbre parisien, avec des renseignements sur sa maturité, ses dimensions, son essence... Depuis l'an dernier, nous avons rendu encore plus accessibles ces informations avec la mise en ligne d'une carte informant des opérations réalisées sur le domaine municipal.

La conduite d'une politique en faveur des arbres ne saurait se dispenser de la mobilisation de toutes et tous pour la valorisation du patrimoine essentiel qu'ils constituent. Chacun doit prendre la mesure de l'importance des arbres en ville et pour cela apprendre à les connaître et valoriser leur place dans la ville.

La publication en octobre 2021 d'un numéro spécial du journal *À Paris* dédié aux arbres a par exemple permis à chaque Parisienne et Parisien d'en savoir plus sur le patrimoine arboré et sa gestion par la Ville de Paris. Autre exemple : une exposition valorisant les arbres remarquables de Paris et les arbres du Costa Rica, construite en partenariat avec l'Ambassade du Costa Rica, a été réalisée sur les grilles de l'Hôtel de Ville en avril 2022.

Seulement un an après l'adoption du premier Plan Arbre, ces réalisations s'inscrivent dans la poursuite de la transition écologique et sociale de la Ville de Paris. Elles viennent enrichir toutes les mesures et initiatives engagées par l'Exécutif municipal depuis 2014 dans le cadre d'un grand tournant environnemental, qui est aussi social. L'accès à la nature est gratuit et profite à toutes et tous, quel que soit son niveau de vie. La réalité frappante et l'amplification des effets désastreux du dérèglement climatique nous invitent à accélérer cette dynamique et à poursuivre toutes nos actions pour renforcer la place de la nature et des arbres à Paris.